

1 photo d'identité

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2020/2021

A remplir par chaque adhérent majeur ou parents/représentants légaux pour les enfants mineurs

CP: DAT TEL.	RESSE: TE NAISSANCE: PORTABLE:	VILLE: NATIONA	LITE:	HANDICAPE OUI NOT
DAT TEL. ADR	E NAISSANCE:	NATIONA	LITE:	
TEL.	. PORTABLE:			HANDICAPE OUI NO
ADR			TEL EIVE.	
	RESSE @: LLLLL		_ TEL. FIXE:	
CAT			_LLLL@L	
	EGORIE DE LICENCE 2018/2	019 : CLUB	QUITTE EN CAS DE MUTA	ATION:
ACTI	IVITE PRINCIPALE :	ROUTE VTT] PISTE	
		DOCUMENTS A JOINDRE	A CETTE FICHE D'INSCRI	IPTION
dossie signer l'assu Cotisi Nouve Ad Reno Ad Règle	er complet est rendu à l'organ r sur place) sous la responsal urance. sation annuelle par personn relles adhésions : cence UFOLEP et Licence FFC thésion simple sans licence s puvellements : cence UFOLEP et Licence FFC thésion simple sans licence s	nisation. Les nouveaux adhoilité des parents et sont in ne : : 180 € portive: 110 € : 100 € portive: 50 €	érents ont droit à 2 séar vités à s'inscrire au plus	entraînements seulement quand le nces d'essai (moyennant une décharge à vite possible afin d'être couvert par
		INFORMAT	IONS PRATIQUES	

- à la couverture d'assurance responsabilité civile et individuelle accident, souscrit par le club auprès de la MACIF lle de France*
- o et à la première année à un équipement complet (maillot MC, maillot ML, veste thermique, cuissard court, collant)
- o les années suivantes, un équipement d'été (maillot et cuissard)
- Les réunions du club les derniers lundis de chaque mois au gymnase Lino Ventura, allée de Berlin, 93320 Les Pavillonssous-Bois, de 19h à 21h.
- L'entraînement hivernal le dimanche matin ou samedi après-midi, selon la météo.
- * Garanties des dommages corporels dus à un accident : Décès : capital dû 6098 €, Frais d'obsèques : 1525 €, Invalidité : l'indemnité est progressive selon l'importance de l'invalidité. Le plafond indiqué est à multiplier par le taux d'invalidité retenu. De 1 à 9% : 15245 €, de 10 à 39% : 30940 €, de 40 à 65% : 76224 €, 66% et plus : 121960 €. Frais médicaux : à charge 458 € dont frais d'optique 77 €. Autres prothèses : 153 €.

Le SEP Cyclisme vous remercie de bien vouloir prendre note des informations importantes ci-dessous, de cocher les cases pour acceptation et de dater et signer les autorisations.

Autorisation de droit à l'image

Le SEP Cyclisme met à votre disposition son site internet: www.teamcyclistesep.fr sur lequel il publie des informations pratiques, des résultats des compétitions, des photos, et des informations sur toutes les autres activités de la section, et qui peuvent le cas échéant être relayées sur sa page Facebook.

<u>Majeur</u> : Je soussigné(e) (prénom + nom) je figure puissent être utilisées uniquement dans le but d'animer le site internet d Pavillons Info, édité par la Mairie des Pavillons-sous-Bois. En aucun cas, l'associa	de la section et éventuellement le magazine trimestriel
Si l'enfant est mineur : Je soussigné(e) (prénom + nom)	nte que les photos sur lesquelles figure mon enfant, tion Cyclisme et éventuellement le magazine trimestriel
J'accepte l'autorisation de droit à l'image	
Autorisation de soin sur mine Je soussigné(e) (prénom + nom)transport retenu pour les déplacements en course/sorties et j'autorise les nécessaires en cas d'urgence (soins divers, hospitalisation, etc.) sous réserve d'ê	donne mon accord pour le moyen de accompagnateurs à prendre toutes les dispositions
J'accepte l'autorisation de soin sur mineur	
E-mail et SMS Le SEP est susceptible de vous envoyer des communications importantes de fond	ctionnement via SMS ou e-mail.
J'accepte qu'en cas de besoin, le SEP me contacte par e-mail ou par SN	IS.
Je reconnais avoir pris connaissance des garanties de l'Assurance Res le club auprès de la MACIF Ile de France (au verso de ce document)	ponsabilité Civile et individuelle Accident souscrite par
Responsabilité Tout mineur reste sous la totale responsabilité du ou des parent(s), du représent d'entraînement. L'entraineur et les dirigeants sont responsables des enfants m séances programmées. Tout enfant doit être accompagné à l'entrée et à la sortie la garde des enfants en dehors de leur séance programmée. Le SEP n'exerce a l'entrée et à la sortie des activités, ce contrôle est du ressort de l'autorité parenta	nineurs dont ils ont la charge uniquement pendant les e de son activité. Le SEP n'autorise pas et n'assure pas nucun contrôle sur les accompagnateurs des enfants à
Je reconnais avoir pris connaissance de la règlementation du SEP en tel	rmes de Responsabilité et de les respecter
J'autorise ☐ ou je n'autorise pas ☐ mon enfant à rentrer seul à la maison après	les entrainements.
Données personnelles Le Stade de l'Est Pavillonnais (SEP) n° SIRET 330 997 826 00020 s'engage à dans ce cadre que vous sachiez comment et pourquoi nous utilisons les donné sujet, détenons en ce qui vous concerne, et de la manière dont nous les personnelles de notre association explique également les options dont vous de personnel. En nous communiquant vos données personnelles dans le cadre de de cette Politique. La Politique est consultable sur simple demande au secrétar et sur le site notre section : www.teamcyclistesep.fr.	es à caractère personnel que nous recueillons à votre utilisons. Notre Politique de Protection des données lisposez en ce qui concerne vos données à caractère votre adhésion, vous acceptez sans réserve les termes
Je reconnais avoir pris connaissance de la Politique de Protection des de	onnées du SEP et l'accepte
Règlements intérieurs Le Règlement Intérieur du Stade de l'Est Pavillonnais Omnisport ainsi que consultables sur le site : www.teamcyclistesep.fr, via l'affichage au secrétaria secrétariat du SEP Omnisport (seppav@free.fr).	
Je reconnais avoir pris connaissance des Règlements Intérieurs du Stad	le de l'Est Pavillonnais et de le respecter.
Je soussigné(e) (prénom + nom)rec de (prénom + nom enfant) :rec importantes ci-dessus, d'accepter et de respecter celles et ou j'ai coché l	onnais avoir pris connaissance des informations
Date	

Signature